

Les plans locaux d'urbanisme et P.L.U.I.

Le 17/5/2019, de 09h30 à 17h00 à Paris

A retourner par courriel : s.druon@maisondeselus.fr

Prénom et nom du stagiaire :
Adresse :
Code postal :
Mandat :
Téléphone :
Courriel:

Collectivité :
Service (pour convention et/ou facture) :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :

Tarifs TTC par personne en fonction de la taille de la collectivité (entourer la case), pour une formation d'une journée (déjeuner inclus)

Moins de 1000 habitants	135	De 20000 à 35000 habitants	314
De 1000 à 2000 h	177	De 35000 à 50000 h	345
De 2000 à 5000 h.	209	De 50000 à 100000 h.	377
De 5000 à 10000 h.	240	De 100000 à 200000 h.	440
De 10000 à 20000 h.	282	Plus de 200000 h.	524

Demande de convention : oui / non. Si oui, nombre d'exemplaires : ()

Mode de règlement : à réception de la facture

Signature du stagiaire (obligatoire):

Cachet de la collectivité (obligatoire):

IMPORTANT :

Nos tarifs établissent une péréquation entre collectivités en fonction de leur taille démographique. Ils sont applicables à tous les niveaux de collectivité, de la commune au conseil régional.

En cas d'annulation par le stagiaire moins de 10 jours avant la date prévue, la formation sera intégralement facturée.